



Communiqué de presse Appel à la grève à Pole Emploi, le 1^{er} février 2022.

Vannes, le 25 janvier 2022

Selon les statistiques, le chômage baisse mais **la charge de travail des agent-es de Pôle emploi augmente sans cesse. Les agent-es de Pôle emploi sont épuisé-es.** Travailler sous pression est devenu la norme.

Ça suffit, la coupe est pleine ! Les plans d'actions s'amoncellent, se succèdent sans cohérence, au mépris de nos missions et des usagers.ères et s'ajoutent les uns aux autres sans hiérarchisation : contacter individuellement toutes les demandeuses et tous les demandeurs d'emploi de Longue Durée en un temps record ; remplir coûte que coûte les sessions de formation ; mettre en place le nouveau Contrat Engagement Jeunes ; renforcer drastiquement le Contrôle de la Recherche d'Emploi ; trouver des candidat-es pour des postes peu attractifs et souvent mal payés ; à cela s'ajoute pour les collègues indemnisation l'arrivée de la/du conseiller-e référent-e qui « complexifie » leur travail... Alors même que les nouvelles règles de l'Assurance Chômage, accentuent la précarité, en particulier des plus jeunes. Tout est urgent, tout doit être fait, quoi qu'il en coûte !

Tou-ttes les agent-es de Pôle emploi, à tous les niveaux de la hiérarchie, sont sous pression et souffrent d'une perte de sens de leur travail.

La ministre du travail, le directeur général nous félicitent d'être impliqué-es pour assurer les missions de Pôle emploi pendant la crise sanitaire (ce qui est vrai : demandeuses, demandeurs d'emploi et entreprises expriment un taux de satisfaction de plus de 80 % vis-à-vis de nos services)... **Mais cela ne se traduit pas sur la feuille de paie**, alors que les hausses de prix se succèdent : énergie, carburants, logement... Comment y faire face quand nos salaires et traitements stagnent depuis plusieurs années alors que l'inflation « galope » ?

Aujourd'hui, bon nombre des agent-es de Pôle emploi est éligible à la prime d'inflation, alors qu'ils sont recruté-es à bac+2 minimum ! La proportion du nombre de salarié-es avec de faibles salaires et traitements est de plus en plus élevée. 30263 agent-es, sur plus de 55000, peuvent prétendre à la prime d'inflation et/ou prime d'activité.

Il est urgent de :

- Redonner du sens à notre travail pour améliorer la qualité du service au public ;
- Stopper la dégradation de nos conditions de travail ;
- Revaloriser les salaires et traitements des agent-es.

A l'appel de nos organisations syndicales présentes à Pôle emploi Bretagne, pour être entendu-es, nous serons en grève le mardi 1^{er} février 2022.

**Rassemblement à 10h30 devant la Direction Territoriale du Morbihan,
3, rue Camille Claudel / PLESCOP**

Contacts presse : 06 40 75 33 61 ou 06 86 96 18 13